

---

## Editorial

### Figures et acteurs du scandale en Suisse, 16e–20e siècles

En 1954 paraissait dans les *Annales* un court article pionnier intitulé «Thèmes pour l'étude du scandale».<sup>1</sup> Son auteur, Eric de Dampierre (1928–1988), un jeune ethnologue et sociologue, éditeur de Max Weber en France, s'autorisait d'une citation du *Don Juan* de Lord Byron («Dead scandals form good subjects for dissection») pour appeler ses collègues à s'aviser du fait que le «scandale est un phénomène social et qu'il est [donc] digne d'être étudié».<sup>2</sup>

A cet appel s'associaient une série de réflexions théoriques sur les causes, les formes et les effets du scandale. Quant aux causes, ou plutôt quant aux conditions de possibilités de l'émergence d'un scandale, trois éléments devaient, selon Dampierre, se trouver réunis. Il faut tout d'abord un événement donné comme scandaleux, qu'il soit avéré ou imaginaire: en effet, une information erronée ou une responsabilité mal évaluée peut être à l'origine de la dénonciation. Il faut ensuite que cet événement heurte certaines valeurs, morales au sens strict, sociales dans un sens plus large. Enfin cet événement, tenu pour vrai et heurtant certaines valeurs, doit trouver un public: si le potin se réduit à des relations interpersonnelles, le scandale se déploie pour sa part sur un spectre beaucoup plus large via certains individus – les *whistleblowers* par exemple – et/ou la caisse de résonance médiatique. Quant aux formes revêtues par le scandale, elles seraient fonction à la fois des valeurs mises en jeu (religieuses, éthiques, politiques), des moyens par lequel l'événement jugé scandaleux trouverait son public (surface des relations sociales, technologie des communications) et des caractéristiques propres aux sociétés concernées (poids de la tradition, type de société et de régime politique). Quant aux effets du scandale, Dampierre en mentionnait également trois. En tant que *test*, le scandale mettrait à l'épreuve les valeurs qu'il est supposé saper. Dès lors, soit celles-ci sortent écornées voire ruinées de cette mise à l'épreuve: c'est l'action *dissolvante* du scandale; soit, au contraire, elles s'en trouvent confirmées voire consolidées, le scandale agissant dans ce cas comme une force *conservatoire* de l'ordre social, comme une preuve, au final, que les valeurs qui régissent telle communauté ou société sont encore pérennes. A ces deux ordres d'effets, s'en ajoute, toujours selon Dampierre, un troisième; par le *malaise* social qu'il

suscite le scandale aurait la faculté de créer son public, schématiquement divisé en deux camps: «[C]eux qui cherchent à rétablir la bonne conscience et l'euphorie disparue, et ceux qui cherchent à ruiner cette bonne conscience pour en créer une nouvelle. Les premiers «étouffent» le scandale, les seconds l'«exploitent». Le scandale est souvent l'apéritif de la révolution.»<sup>3</sup>

On reconnaîtra là l'annonce de quelques-uns des thèmes, classiques et moins classiques, que les travaux plus contemporains sur le scandale travailleront par la suite: le problème des valeurs et des normes; celui de l'indignation (sincère, jouée ou instrumentalisée) que la transgression (avérée ou non) de ces valeurs est supposée provoquer; la question des possibilités, selon le régime social et politique du moment, de publiciser des faits jugés scandaleux; celle des conditions techniques de leur médiatisation; les mobilisations auxquelles ces événements donnent lieu ou non; les coups joués dans ce cadre en fonction des parties en présence, de leurs horizons d'attente, de leurs perceptions des possibles et de l'évolution de la situation.

Un véritable programme de travail donc, dont on ne sait comment il fut accueilli par les lecteurs des *Annales* de l'époque, mais dont il faut cependant reconnaître qu'il ne trouva guère preneur auprès de la recherche française des années 1950–1980. Outre-Rhin, la situation n'est alors pas très différente à en croire un auteur comme Johannes Gross qui s'étonnait en 1965 «que le scandale en soi, en tant que concept et que processus spécifique, n'ait pas retenu l'intérêt ni suscité d'étude».<sup>4</sup> Même observation à la fin des années 1980, chez Andrei S. Markovits et Mark Silverstein, déplorant en introduction d'un ouvrage consacré au scandale dans les démocraties libérales que l'étude de ce thème, tant dans les pays anglo-saxons que germanophones et francophones, en soit encore au stade «embryonnaire».<sup>5</sup>

20 ans plus tard, la plupart des chercheurs se plaisent, en revanche, à saluer le remarquable essor des recherches sur le scandale. Ainsi, en 2009, de Hans-Edwin Friedrich, qui relève que, si le contraste entre la fréquence de scandales et la «réserve scientifique» qu'ils ont inspirée «fut longtemps un topos de la recherche», ce topos est maintenant «devenu caduc en raison de la littérature désormais disponible»<sup>6</sup> dans ce domaine. Et il est vrai que, depuis quelques années, cette thématique trop longtemps délaissée a suscité un nombre croissant de recherches, aussi bien en France, en Allemagne et en Italie que dans les pays anglophones.<sup>7</sup> Encore conviendrait-il, toutefois, de nuancer ce constat; comme le relève Hervé Rayner, «les travaux mentionnant des scandales sont légion, mais le scandale est entendu dans son acception commune, à savoir la réaction à un fait présumé scandaleux, voire le fait scandaleux».<sup>8</sup>

Le propos vaut également pour les travaux menés sur la Suisse, un pays dont l'histoire est loin d'être avare en «scandales» et autres «affaires». Ainsi, un

rapide sondage effectué autour de l'usage – plus ou moins informé – de ces deux termes dans le *Dictionnaire historique de la Suisse* indique-t-il près d'un millier d'occurrences, alors qu'on recense dans la *Bibliographie de l'histoire suisse* une petite douzaine d'ouvrages et d'articles qui, parus depuis 1975, ont pour objet déclaré l'étude d'un scandale. Le mot «affaire» figure, lui, il est vrai, dans une bonne centaine de titres, mais la polysémie du terme (indifféremment utilisé pour désigner un conflit diplomatique, un différend judiciaire ou une controverse publique) explique sans doute cette relative et trompeuse profusion. On ne nous en voudra pas d'avoir renoncé à décompter les titres usant du mot allemand *Fall*, dont l'ambiguïté est encore plus grande, puisque qu'il peut tout aussi bien fonctionner comme synonyme de «chute», de «cas» ou d'«affaire». Cette indétermination sémantique, qui ne se résout que selon le contexte, est hautement intéressante, sachant que la qualification des faits et les stratégies lexicales déployées par les acteurs constituent un enjeu central de notre problématique, tant il est vrai que le scandale est *aussi* «une lutte politique portant sur la définition de la situation». <sup>9</sup> On comprend sans peine qu'évoquer le «*Fall Chiasso*» <sup>10</sup> – formulation privilégiée par les dirigeants et l'historien officiel du Crédit Suisse pour désigner les fâcheux et coûteux événements survenus dans cette banque à la fin des années 1970 – n'a pas exactement les mêmes implications que de parler de «*Scandale au Crédit Suisse*» – <sup>11</sup> selon, par exemple, le titre de l'enquête menée sur ces mêmes événements par deux journalistes d'investigation contemporains des faits.

Comme le dit joliment Antoine Prost, l'«histoire ne cesse d'emprunter des concepts aux disciplines voisines: elle passe son temps à couvrir des œufs qu'elle n'a pas pondus». <sup>12</sup> Et force est de reconnaître que, s'agissant du scandale, la dette des historiens est immense: l'ethnologie, la sociologie, les sciences politiques, voire les sciences économiques ont, jusqu'ici, fourni l'essentiel des outils conceptuels. Quant aux études historiques parues en Suisse, leurs auteurs, à l'image du gros des études disponibles à l'étranger, sauf rares exceptions, n'affichent pas de prétentions théoriques particulières, qu'il s'agisse de produire une théorie générale du scandale, de se situer par rapport à telle perspective interprétative ou, plus simplement, de mettre à l'épreuve certains concepts. Force est, à cet égard, de reconnaître que la thématique du scandale a parfois servi de véhicule à une histoire événementielle purement narrative et peu problématisée.

Ce numéro de *traverse* a plusieurs origines, dont une série d'enseignements *bachelor* et *master* sur l'histoire et les théories du scandale initiés au sein de la section d'histoire de l'Université de Lausanne en 2011, et un colloque international organisé dans cette même Université en septembre 2014. Le but du colloque, intitulé *Figures et acteurs du scandale en Suisse, 18e–20e siècles*, visait précisément à aller un peu au-delà des études de cas particuliers qui constituent l'horizon

historiographique de la plupart des monographies disponibles dans ce domaine. Il s'agissait, en particulier, de poser quelques linéaments théoriques et – contre une certaine théorie du complot ou de l'instrumentation simple – d'aborder scandales et affaires comme des processus dynamiques ouverts, dont l'issue est toujours hautement incertaine. On se proposait, dans cette perspective, d'interroger certains topiques fondamentaux: les conditions d'émergence du scandale ou de l'affaire, l'évolution des objets mais aussi des modes d'expression de l'indignation dans la diachronie, le rôle des acteurs déclencheurs des affaires et des scandales, les conditions de la conclusion ou de l'étouffement de ceux-ci ainsi que les formes multisectorielles des mobilisations qu'ils génèrent.

Il nous a paru que cette réflexion pouvait être menée avec grand profit sur l'espace helvétique, jusqu'ici peu abordé sous un tel angle. Le scandale contribue en effet à mettre en évidence les différences de perception d'un phénomène à l'échelle locale, cantonale ou fédérale. A ce titre, il permet de s'interroger sur les prérequis nécessaires à l'éclatement d'affaires au niveau national ainsi qu'à leur survivance au sein des mémoires collectives, au point d'en venir à incarner une forme de référent pour tel ou tel public: on peut se référer à l'«affaire des colonels» (1916) ou au «scandale des fiches» (1990), lui-même produit de l'affaire Kopp et déclencheur du scandale de la P26. Sur le plan de l'histoire contemporaine, certaines spécificités du système politique suisse interviennent, qui méritent d'être analysées. Ainsi, par exemple, du relatif cloisonnement de l'espace politique dû au fédéralisme, qui a probablement freiné l'émergence de scandales de dimension nationale; ainsi, autre exemple, de l'institutionnalisation, *via* la pratique de la démocratie semi-directe (droit de référendum facultatif depuis 1874, droit d'initiative depuis 1891), des formes même de mobilisations ou encore de l'intégration, dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, de l'opposition politique au sein de l'exécutif suprême, qui sont autant de dispositifs tendant à vider, en Suisse, le scandale de ses effets perturbants sur l'ordre social.

Une dizaine de questions, en partie inspirée des travaux de Luc Boltanski,<sup>13</sup> a été proposée aux auteurs de ce numéro: 1) Quels sont les acteurs du scandale ou de l'affaire, qui en est à l'origine et quelles sont les formes de mobilisation auxquelles ils donnent lieu? Qui en sont les médiateurs? 2) Quelles sont les raisons qui amènent le déploiement du scandale ou d'une affaire à un moment bien précis et, corollairement, pourquoi certains scandales ou affaires n'éclatent-ils pas? 3) Comment se termine une affaire ou un scandale (étouffement, négociation, condamnation, désignation d'un bouc émissaire, démobilisation, et cetera)? 4) Quels sont les effets instituants du scandale en termes sociaux, politiques, juridiques ou culturels? 5) Pourquoi certaines affaires survivent-elles dans les mémoires collectives, au point de servir de référents idéal-typiques, alors que d'autres sont relativement vite oubliées? 6) Comment intégrer les jeux d'échelle

(privé/public; local, national, international) et la question du genre dans l'étude du scandale? 7) En quoi la dynamique du scandale est-elle influencée par la structure et le régime politiques d'un pays ou d'une société? 8) Quelles perspectives nouvelles l'étude du scandale ouvre-t-elle dans l'historiographie, en particulier l'historiographie suisse? 9) Comment les formes du scandale, et partant les motifs de l'indignation publique, évoluent-ils dans la diachronie? 10) Quel impact international certains scandales helvétiques ont-ils eu et, inversement, quel écho ou traitement particulier certains scandales survenus à l'étranger ont-ils reçu en Suisse même? Les contributions de la présente livraison de *traverse* reprennent une partie de ces questionnements.

En ouverture de ce numéro, Hervé Rayner, l'un des meilleurs spécialistes contemporains du scandale, nous offre une stimulante réflexion théorique. Dans la perspective de cet auteur, le scandale doit être compris et traité comme un processus dynamique et contingent; impliquant une multiplicité d'acteurs, celui-ci se nourrit moins de l'indignation qu'une violation des normes serait supposée provoquer que des mobilisations sur lesquelles la dénonciation publique de cette violation peut ou non s'appuyer. Proposant une série de concepts utiles et opératoires pour l'étude du scandale (dont ceux de *mobilisation plurisectorielle* et d'*oscillation des perceptions du possible*) Rayner, héritier de la sociologie des crises politiques de Michel Dobry,<sup>14</sup> offre ici un modèle général d'analyse et d'interprétation du scandale comme *forma aperta* efficace et convaincant. Les contributions suivantes sont des études de cas. Presque toutes ont en commun de s'intéresser au phénomène du scandale en tant que révélateur des enjeux d'un contexte ou d'une période; certaines, sans nécessairement se référer de manière explicite aux diverses théories du scandale, montrent l'intérêt que ces dernières peuvent présenter pour une approche originale de l'histoire suisse, à tort supposée rétive à certaines formes de scandale.<sup>15</sup>

Les deux premières études du numéro, celles de Jehanne-Gabrielle Béguin et de Daniel Schläppi, traitent – pour ainsi dire – des usages politiques du scandale dans la Suisse du 16e et du 18e siècle. Dans le premier cas, à travers l'acte de destitution d'un pasteur, cousin du célèbre réformateur Guillaume Farel (1489–1565), ce sont les rapports de force et la légitimité de la Réforme dans le Comté de Neuchâtel qui sont donnés à voir. Objet de rumeurs, puis bientôt accusé d'outrages, le pasteur des Verrières fait ainsi l'objet d'une enquête diligentée par la Vénérable Classe, qui, pour des raisons d'exemplarité, conclut au bannissement de l'intéressé. Daniel Schläppi montre, quant à lui, comment le recours au scandale et à la dénonciation publique de pratiques jugées scandaleuses fonctionne comme un instrument politique permettant aux couches sociales dominées de mettre en cause à la fois les structures du pouvoir et les personnalités dirigeantes, régulièrement accusées de poursuivre des buts d'enrichissement privé et d'attenter au

bien commun à la faveur de modes de gouvernement privilégiant des pratiques arbitraires et peu transparentes.

Les quatre autres études réunies ici discutent de cas plus contemporains. Le papier de Norman Domeier porte sur la réception, dans les médias helvétiques, de la célèbre affaire Eulenburg (1906–1909). L’auteur développe la thèse selon laquelle le traitement par la presse suisse de cette affaire – outre qu’elle permettait de stimuler les ventes par la mise en scène journalistique d’un récit haletant – fut l’occasion de procéder à la fois à une critique en règle du régime monarchique en tant qu’il favoriserait la dissolution des mœurs et à une condamnation ferme de l’homosexualité, peinte comme «non suisse» et étrangère aux principes d’une société démocratique. La contribution de Manuel Klaus porte sur trois affaires emblématiques de la période de la guerre froide: l’affaire des Mirages (1964), la politique d’accueil vis-à-vis des réfugiés chiliens au lendemain du coup d’Etat d’Augusto Pinochet (septembre 1973) et la livraison par la Suisse d’une usine d’eau lourde à l’Argentine (1983). Toutes trois mettent en cause le Conseil fédéral; l’hypothèse développée ici est que le principe de collégialité permet d’émousser le tranchant du scandale en diluant les responsabilités personnelles sous la figure collective de l’exécutif, mais peut aussi, dès lors que le prix politique du maintien de ce principe paraît trop élevé, être abandonné au profit de la désignation d’un «coupable» (Chaudet dans l’affaire des Mirages). Vojin Saša Vukadinović s’est intéressé, pour sa part, au scandale provoqué par la publication, en 1958, de *Frauen im Laufgitter* (littéralement «femmes en cages») de la journaliste, juriste, écrivaine et féministe Iris von Roten-Meyer (1917–1990). Selon l’auteur, ce serait du décalage entre le discours «intempestif» (intempestif au sens des «Considérations inactuelles» – *Unzeitgemässe Betrachtungen* de Friedrich Nietzsche) de von Roten et son époque que surgit le scandale provoqué par cette œuvre. Matthieu Gillibert s’est penché, lui, sur les polémiques dont le Pavillon suisse de la Cité Internationale Universitaire de Paris a été l’objet durant les années 1960; il montre, comment, en fonction du *référentiel* politique dominant au début puis à la fin des années 1960 (anticommuniste en début de période puis antiautoritaire et gauchiste en fin de période), les mobilisations opérées par les résidents du Pavillon suisse reflètent l’évolution des formes de l’engagement intellectuel dans l’espace politico-médiatique d’alors.

On ne voudrait pas conclure cette brève présentation du présent numéro sans attirer l’attention des lecteurs et lectrices de *traverse* sur les comptes rendus thématiques réunis ici, qui traitent à la fois d’ouvrages récents, dont la thèse de Dorothee Liehr,<sup>16</sup> mais aussi de publications théoriques plus anciennes qui, pour certaines, font référence dans le domaine des *scandal studies*.